



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU CALVADOS

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM) du MOLAY-LITTRY

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION DU 06 novembre 2017

### COMPTE RENDU

#### I - PREAMBULE

Le 6 novembre 2017, était organisée, dans la salle « le module » de la commune du Molay-Littry, une réunion publique d'information relative à l'élaboration du PPRM du Molay-Littry. L'objectif de la réunion était de présenter à la population le projet PPRM et de recueillir toute observation liée à sa future mise en œuvre avant le lancement de l'enquête publique.

La population ne s'étant pas déplacée, **Monsieur SIMON**, directeur adjoint de la DDTM, a échangé avec les journalistes présents auxquels il a exposé les principaux objectifs d'un plan de prévention des risques miniers – PPRM – : l'existence de puits et galeries souterraines d'exploitation de houille induit des risques pour la sécurité des biens et des personnes. De ce fait, l'Etat a inscrit en 2009, l'élaboration d'un PPRM sur le bassin houiller de Littry qui couvre les communes de La Folie, Le Breuil-en-Bessin, Le Molay-Littry, Saint-Martin-de-Blagny et Saon. Les élus ont été associés à l'avancement du dossier. Ils ont notamment pu suivre l'étude commandée par l'Etat au bureau d'études Géodéris sur les risques miniers dans les communes répertoriées. Ces éléments ont été portés à la connaissance des élus.

**Monsieur SIMON** indique que la présente réunion avait pour but d'informer d'une part sur les risques miniers dans les communes touchées, d'autre part sur les contraintes d'urbanisme qui en résultent dans le projet de PPRM.

**Monsieur SIMON** a présenté ensuite les prochaines étapes de la finalisation du dossier avant son approbation. Le projet sera soumis à l'avis officiel des collectivités territoriales qui disposeront de deux mois pour répondre, sans quoi leur avis sera réputé favorable. Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique.

Les journalistes n'ayant plus ni remarques ni questions, **Monsieur SIMON** propose de clore la réunion et remercie Monsieur le Maire du Molay-Littry présent pour la mise à disposition de la salle.

  
Le directeur adjoint  
Yves Simon